

# Plus de RER A ? La RATP veut vous mettre au covoiturage

Par L'Obs

Publié le 25-07-2015 à 07h55

Pour compenser les difficultés liées aux travaux sur son réseau cet été, la RATP élargit son offre et vient de lancer un partenariat avec une start-up spécialisée dans le covoiturage de courte distance.



Les travaux de renouvellement de la ligne A du RER parisien entrent dans leur phase la plus rude pour les usagers : à partir de ce samedi 25 juillet et jusqu'au 23 août inclus, plus aucun train ne circule entre Auber et la Défense. De quoi compliquer les déplacements et la vie du million d'usagers quotidiens de ce tronçon.

Pour éviter (au mieux) la pagaille, la RATP propose de se tourner vers l'application Sharette, un service de covoiturage sur courtes distances avec qui elle lance un partenariat. Une expérience sans véritable précédent.

## Du covoiturage de courte distance uniquement

Contrairement à son aînée "BlaBlaCar" - leader du covoiturage en Europe avec 10 millions d'utilisateurs en 2014 -, l'objectif de Sharette est de proposer des covoitages sur des petits trajets uniquement, comme les allers-retours entre le domicile et le lieu de travail. Techniquement, le défi est de taille car ce type de service ne possède pour le moment aucun modèle économique de référence.

Le service est d'ailleurs limité à l'Ile-de-France et a été testé dans une dizaine de "communautés fermées". "On a développé le concept d'abord dans des entreprises, des campus et étudiants et des communautés d'agglomération [Clichy-Sous-Bois / Monfermeil, NDLR]. Cela nous a permis, d'améliorer notre offre et de roder la technique. Depuis le 15 juin en revanche, l'inscription est ouverte au public", explique Grégoire Des Pins, qui a lancé Sharette en 2013.

## Un partenariat pour intégrer le covoiturage au maillage RATP

La fermeture du RER A cet été devrait servir de test grandeur nature pour le covoiturage de courte distance. D'autant que la régie des transports parisiens a vu les choses en grand en incorporant Sharette à son application mobile, qui compte tout de même quelques deux millions d'utilisateurs.

Désormais, le simulateur de trajet de l'application de la RATP indique à l'utilisateur si un covoiturage proposé par Sharette est disponible. Les utilisateurs de Sharette peuvent alors réserver une place dans un covoiturage de 48 heures à 15 minutes avant le départ du conducteur. En intégrant le concept au maillage RATP déjà existant, la régie espère limiter la surcharge du trafic.

**"C'est vraiment le cœur du partenariat", rappelle le fondateur de la start-up. "Au même titre que les bus, les métros et les RER, le covoiturage est proposé aux usagers comme une vraie solution aux problèmes de mobilité en Ile-de-France."**

Depuis le 15 juin, le nombre d'inscrits sur l'application est passé de 3.000 utilisateurs à plus de 12.000. "L'objectif est d'atteindre les 75.000 à la rentrée, puis 150.000 en fin d'année", explique Grégoire Des Pins.

Venu à la rencontre du fondateur de Sharette, ce jeudi, Julien Bayou, porte-parole national d'Europe Ecologie-Les Verts (**EELV (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/europe-ecologie-les-verts>)**), voit également l'initiative d'un bon œil : " Cela contribue au changement de mentalité. Avant on voyait la voiture comme un symbole de propriété, de réussite parfois. Aujourd'hui clairement, c'est avant tout l'usage qu'on fait de son véhicule qui importe, le fait que cela soit pratique."

Côté tarifs, Sharette veut également innover et se rapprocher au maximum des habitudes des usagers franciliens en proposant un tarif unique, et ce peu importe le nombre de kilomètres parcourus par le conducteur.

Pour chaque trajet, l'utilisateur devra déboursier 2,36 euros - deux euros vont au conducteur et 36 centimes à Sharette. Une somme assez modique, mais qui pourrait alourdir considérablement les dépenses en transports des usagers en cas d'utilisation quotidienne. A titre de comparaison, un ticket de métro parisien vaut 1,80 euro.

Pour le moment, le partenariat entre la start-up et la **RATP (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/ratp>)** court jusqu'à la fin de l'année. Les travaux de renouvellement des voies du réseau RER devraient eux, s'étaler sur sept étés, on peut donc imaginer que la collaboration entre Sharette et la régie sera reconduite en cas de succès de l'expérience. A suivre.

**Lucas Burel**